



**PRÉFET  
DES ALPES-  
MARITIMES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Service Déplacements - Risques - Sécurité  
Pôle Risques Naturels et Technologiques

Nice, le 22/11/2022

## ATTESTATION

**Objet :** Plan de prévention des risques (PPR) naturels prévisibles de mouvements de terrain de la commune de Bouyon - Consultation des personnes publiques associées

Je soussigné, Matthias PALUSZKIEWICZ, chef du pôle risques naturels et technologiques, certifie que, conformément à l'article R562-7 du code de l'environnement, le projet de PPR de mouvements de terrain sur Bouyon a été soumis, par monsieur le préfet des Alpes-Maritimes, par lettres recommandées datées du 18 août 2022, à l'avis :

- du conseil municipal de Bouyon,
- de la communauté d'agglomération de Sophia Antipolis,
- de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- du Département des Alpes-Maritimes,
- de la chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes,
- de la délégation PACA auprès du centre national de la propriété forestière,
- du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur.

Ont émis un avis favorable dans les délais, sans réserve :

- la communauté d'agglomération de Sophia Antipolis en date du 10 octobre 2022.

Ont émis un avis favorable dans les délais, sous réserve :

- la chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes en date du 23 septembre 2022 (remarques et propositions),

- le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur en date du 17 octobre 2022 (analyse technique).

La commune de Bouyon a émis un avis favorable sous réserve en date du 12 novembre 2022.

Commissaire Enquêteur

À ce jour, en l'absence de réponses parvenues à monsieur le préfet des Alpes-Maritimes, du Département des Alpes-Maritimes, de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la délégation de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur auprès du centre national de la propriété forestière, ces trois avis sont réputés favorables, conformément à l'article R 562-7 du code de l'environnement.

Le chef du pôle risques naturels  
et technologiques

Matthias PALUSZKIEWICZ